



Le Billet du Syndic

Qui l'eut « crue » ?

Que penser de cette fin d'après-midi du 8 août, lorsque ce magnifique ciel d'été a décidé de lâcher ses trombes d'eau sur notre région ? Torrents fougues dévalant les pentes de notre village, rentrant dans les caves et les habitations, inondant la menuiserie de 70 cm d'eau, arrachant les pavés de la cour et couvrant la route cantonale de graviers, puis retour du soleil comme si rien ne s'était vraiment passé !

Voici des années que les collectivités publiques ont mis sur pied des commissions d'experts pour étudier les risques et établir des cartes de dangers naturels, étude arrivant à son terme pour notre région. Cette étude a mis en évidence une éventuelle brusque montée des eaux du Veyron, un glissement de terrain localisé probable çà et là, une zone de possible effondrement palustre - même si elle est très restreinte - en zone village, et même un site avec des chutes de blocs. Etude permettant de limiter au maximum les risques lors de constructions et de développement de nouvelles zones, cela sera d'ailleurs l'une des pièces du futur plan général d'affectation.

Bien ! Et maintenant que cet événement improbable est survenu, il me semble que le temps de la modestie envers une certaine « prévisionniste » ambiante, serait le bienvenu. Peut-on véritablement tout prévoir, tout planifier et se prémunir totalement des événements naturels ? Depuis toujours, l'humain a besoin de tout maîtriser et de pressentir son avenir, persuadé de sa toute-puissance sur les éléments, arrivant à oublier que la nature lui montre fréquemment sa réelle suprématie. Car au final, malgré les rapports catastrophistes et les signes visibles de l'impact humain sur la terre, les différentes forces de la nature nous rappellent régulièrement que nous devrions être plus humbles et avoir une pensée plus globale.

Le point positif de cet événement aura été le bel élan de solidarité et d'entraide qui s'est organisé très rapidement et a permis que les stigmates soient effacés, même s'il reste encore pour certains des travaux de remise en état qui seront longs.

Conseil Général

Information importante !

Le prochain Conseil général, initialement prévu au mardi 3 septembre, a été déplacé au jeudi 12 septembre 20 h.

Les préavis municipaux soumis au Conseil Général seront les suivants :

- Préavis municipal N° 20/2011-2016 concernant l'arrêté d'imposition 2014.
- Préavis municipal N° 21/2011-2016 concernant l'octroi d'un crédit pour la mise en conformité du chauffage au battoir.
- Préavis municipal N° 22/2011-2016 concernant la demande de levée de l'opposition concernant le PPA En Vigny, en vue de sa légalisation.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter les préavis sur le site internet de la commune.

La prochaine séance du Conseil général est prévue le mardi 10 décembre 2013.

Association La Chaux 2000

Réservez les dates des prochaines manifestations qui se dérouleront cet automne :

Samedi 7 septembre Marché d'automne dès 9h30

Samedi 21 septembre Brunch organisé par la Société de Jeunesse

Vendredi 8 novembre et vendredi 6 décembre pour les concerts organisés par le Groupe Culturel, dont le programme vous parviendra tout prochainement.

Le Veyron... une question de sécurité !

Le Veyron est une rivière de surface dont le débit peut subitement changer. Certaines inquiétudes quant à la sécurité des enfants au niveau des Pâquis sont remontées à la Municipalité. Celle-ci rappelle qu'elle a déjà fait densifier les bords de la rivière pour éviter les chutes accidentelles. Mais cela reste de la responsabilité des parents de sensibiliser leurs enfants en fonction de leur âge aux différents dangers naturels. Il est impossible de sécuriser tout le Veyron !

Tables de ping-pong en balade.

Samedi 31 août, les tables de ping-pong se sont données rendez-vous pour une escapade !

7 d'entre-elles se sont installées majestueusement aux Pâquis et avaient fière allure.

Pendant la journée, elles ont vu défiler des jeunes et toujours jeunes, et ont rassemblé plus de 50 raquettes sous le soleil. Coups de maîtres, plongeurs, smash, rires, compétition, elles s'en souviendront longtemps et nous aussi.

Le gagnant de ces joutes ? Fair-play et convivialité !

Elles se sont promises de se retrouver l'an prochain.

Agenda 21

Le principal instrument de développement durable dans le canton de Vaud est l'Agenda 21. C'est un programme d'action dont les objectifs et les moyens sont fixés dans le programme de législature 2011-2016 du Conseil d'Etat.

Depuis quelques années, notre Commune fait partie de l'Association Cité de l'énergie qui l'aide dans cette démarche.

Notre Commune est modeste, tant par son nombre d'habitants que par ses revenus. Mais malgré cela nous avons déjà quelques actions menées à bien :

- changement du chauffage de l'église, permettant de notables économies d'énergie,
- isolation du collège (là aussi, importante diminution de la consommation, malgré une surface à chauffer plus grande),
- passage progressif de l'éclairage public au LED,
- construction d'un important réservoir d'eau pour 8 communes, qui devrait être mis en fonction en 2014 déjà pour les communes de Chavannes-le-Veyron, Senarclens et Cossonay, puis en 2015 pour notre village,
- participation à l'opération Carte Journalière, pour une mobilité plus propre,
- achat d'un véhicule à gaz pour l'employé communal,
- offre de bennes pour le gazon et le composte ménager à la déchetterie (matériaux devenant source d'énergie).

Liens intéressants : www.ecobs.ch, www.suisseenergie.ch, www.citedelenergie.ch